



ATELIER DE PROJET sur la revitalisation des commerces de proximité

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à un atelier de projet sur la revitalisation des commerces de proximité. En attendant notre prochaine rencontre, vous trouverez ci-dessous quelques précisions sur cette démarche.

Qu'est-ce qu'un atelier de projet ?

Soucieuse d'associer directement les citoyens à ses réflexions, la Ville de Grenoble a créée en 2015 des **Conseils Citoyens Indépendants**. Ces Conseils réunissent dans chacun des secteurs de la ville des habitants dont le rôle est d'accompagner la mise en œuvre de démarches de participation citoyenne (budget participatif, démarches spécifiques sur des projets locaux...) ou encore de constituer des relais entre la population et la Ville. En 2018, les Conseils Citoyens Indépendants et la Ville ont décidé conjointement de mettre en place des « **Ateliers de Projet** », nouveau dispositif de participation citoyenne concernant l'élaboration de politiques municipales.

Un « atelier de projet » est un groupe composé exclusivement d'**habitants** tirés au sort ou issus des Conseils citoyens indépendants ou encore des Unions de Quartier. La composition du panel cherche à réunir une **diversité de profils** pour encourager les échanges de points de vue sur la base d'une grande diversité d'expériences. Les participants ont également pour point commun de ne pas être des spécialistes « techniques » du sujet traité : le travail d'un atelier de projet a en effet pour point de départ les pratiques quotidiennes personnelles, les points de vue personnels de **citoyens**... Tous les points de vue sont intéressants et **tout le monde peut participer** sans avoir besoin de connaissances particulières.



Un atelier de projet est également une démarche collective : si tout le monde vient avec ses propres idées... l'objectif est de les partager pour **construire une réflexion collective**. Un atelier de projet est donc un temps d'échanges et de production d'une réflexion commune dans **une ambiance conviviale et constructive**.

Un atelier de projet sur la revitalisation des commerces de proximité

Depuis plusieurs années, la situation des **commerces de proximité** grenoblois, en particulier dans le centre-ville, suscite des inquiétudes quant à leur **dynamisme et leur pérennisation**. Bien que le taux de vacances des locaux (9% en 2017) et la typologie des activités en difficultés soient conformes à la moyenne nationale, et malgré la mise en place de **politiques volontaristes** en la matière (aide à l'investissement et à l'animation – mise en valeur de vitrine, sécurité, environnement, accessibilité – mais aussi exonération de la taxe d'occupation des domaines publics impactés par les travaux, réhabilitation de locaux commerciaux ...), des interrogations persistent. Elles sont notamment liées aux **nouveaux types de consommation** qui viennent bouleverser les habitudes de chacun : construction de centres commerciaux en périphérie, essor du commerce en ligne, etc. A ceci s'ajoute les récents travaux effectués au centre-ville visant à piétonniser une grande partie des rues commerçantes et limiter la place de la voiture qui ne va cependant pas sans poser de questions.



ATELIER DE PROJET sur la revitalisation des commerces de proximité

La Ville de Grenoble, en lien avec la Métropole, entend continuer à agir en ce sens afin de soutenir ses commerçants et favoriser leur bon développement. A travers cet atelier de projet, il s'agit d'**imaginer des pistes d'action** à proposer à la municipalité visant à **favoriser la revitalisation des commerces de proximité** de Grenoble.

Comment cela va se passer ?

Pour élaborer nos recommandations, nous allons travailler sur **3 séances**. Des animateurs seront là pour faciliter l'avancée de la réflexion du groupe et proposer des manières de travailler ensemble. A la fin de la démarche, nous remettons un document formalisant notre avis à la Ville et à ses élus.

Sans dévoiler tout notre programme de travail, les 3 séances permettront une réflexion **étape par étape** :

- La première séance nous permettra de faire connaissance et de discuter de notre perception initiale des principaux enjeux concernant la revitalisation des commerces de proximité. Des éléments de diagnostic nous seront également présentés pour alimenter notre réflexion ;
- La deuxième séance, d'une journée entière, sera consacrée à approfondir notre compréhension des problématiques pointées en première séance et à identifier les pistes d'action qui nous paraissent prioritaires à mettre en place ;
- Enfin la dernière séance nous amènera à préciser de manière plus concrète nos propositions à destination de la Ville.

A l'issue de la démarche, un « Rapport de préconisations » de l'Atelier de Projet sera rédigé en lien avec les participants pour formaliser la réponse du groupe au questionnement posé par la Ville. Des représentants volontaires seront invités à venir présenter ces conclusions aux élus.

Quelles informations pratiques avoir en tête ?

3 dates à retenir : il est important de participer à l'ensemble de la démarche pour permettre au groupe de construire progressivement une réflexion collective.

15
février
18h-21h30

9
mars
9h-16h30

29
mars
18h-21h30

Les réunions auront lieu à **l'Hôtel de Ville de Grenoble** – 11 Boulevard Jean Pain [Tram ligne C, arrêt Grenoble / Hôtel de Ville].

Que dois-je amener ? Rien du tout ! Nous nous occupons de tout.

Que dois-je préparer ? Rien du tout ! Comme nous l'indiquons plus haut, nous ne cherchons pas des spécialistes des activités commerciales mais simplement des habitants pour réfléchir à partir de leurs pratiques et réflexions personnelles.